



Casablanca, le 4 décembre 2024

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Minière de Touissit ("CMT") souhaite rappeler au public et aux parties prenantes que, suite à la décision rendue par défaut par le tribunal correctionnel de première instance de Casablanca en date du 15 octobre 2024 (le "**Jugement**") qui fut largement relayée par les médias, Monsieur Luc Gérard a soumis sa démission de ses fonctions au sein de la CMT, comme annoncé dans notre communiqué de presse. (voir Communiqué de Presse du 22 octobre 2024).

Nous tenons à préciser qu'au cours de la procédure ni la CMT, ni Monsieur Luc Gérard n'ont été convoqués pour comparaître devant le tribunal. En conséquence, la CMT a formé opposition à ce jugement selon les procédures légales appropriées. Ce jugement est donc considéré comme nul et non avenue et un nouveau procès, permettra à toutes les parties de faire valoir leurs droits de la défense.

Lors du Conseil d'Administration du 3 décembre 2024, pour protéger l'intégrité et la réputation de la CMT, Monsieur Luc Gerard a confirmé sa décision de se retirer de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, ainsi que de son mandat d'administrateur de la CMT.

Le Conseil d'Administration a pris acte de cette décision et souhaite exprimer sa profonde gratitude à Monsieur Luc Gerard pour son dévouement et ses contributions importantes à la Compagnie Minière de Touissit.

Pour faciliter une transition en douceur et de manière temporaire, le Conseil d'Administration a sollicité de Monsieur Luc Gerard qu'il continue à occuper provisoirement ses fonctions, jusqu'à la nomination d'un nouveau Président Directeur Général, et ce, pour une durée maximale de trois mois à compter de ce jour, ce que ce dernier a accepté.

À propos de CMT

La Compagnie Minière de Touissit (CMT) est leader au Maroc dans la production des concentrés de plomb argentifère de haute qualité. Elle produit en outre des concentrés de zinc argentifère. CMT dispose de 4 sites d'extraction et emploie 1 107 personnes à travers le Maroc, dont 751 employés sous-traitants permanents. Ses ressources techniques et humaines lui permettent de produire des métaux utiles au développement économique et technologique à travers le monde. CMT est une filiale d'AuPlata Mining Group - AMG, un groupe minier polymétallique d'exploration et d'exploitation minières coté à la Bourse de Paris - Euronext Growth, présent également en Guyane française et au Pérou.

Responsable communication financière

Hatim YOUSSEFI
youssefi@cmt.ma
www.cmt.ma
+212 522 786 861
+212 661 937 662